

Commune de PEYMEINADE

Note de présentation brève et synthétique - Compte Administratif 2022

(En application de l'article L.2313-1 du CGCT)



L'exercice budgétaire 2022 a été marqué par une conjoncture économique inflationniste, conséquence de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique et climatique).

Des tensions persistantes sur les conditions de production ont contribué à alimenter l'inflation :

- La crise du Covid qui a encore occasionné des confinements dans certaines régions chinoises exportatrices sur le plan industriel et des surcoûts pour le transport maritime,
- La crise géopolitique, liée à la guerre en Ukraine, qui renchérit les coûts de l'énergie et crée des difficultés d'approvisionnement pour les entreprises françaises et européennes,
- Le réchauffement climatique qui entraîne des dégâts sur la production agricole.

Dans ce contexte, les communes ont dû faire face à une augmentation de dépenses plus importante que la hausse de leurs recettes.

C'est pourquoi, le compte administratif 2022 de Peymeinade présente un résultat de fonctionnement en baisse de 4,62% par rapport à l'exercice précédent, passant de 1 020 683,59 € à **973 489,36 €**.

Le résultat d'investissement 2022 est, quant à lui, excédentaire de **236 614,99 €** du fait du report de certaines opérations.

Les résultats de l'année, cumulés aux excédents reportés de l'année dernière, permettent d'obtenir des excédents qui seront repris dans le budget 2023, soit :

- **1 403 096,10€** en excédent de fonctionnement
- **1 091 820,48 €** en investissement.

Le choix d'une gestion financière extrêmement rigoureuse a permis de traverser la crise et de maintenir une capacité d'investissement importante **sans impacter le pouvoir d'achat des Peymeinadois**.

Les principes fondamentaux qui ont prévalu à la réalisation de ce budget 2022 étaient :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Poursuite du désendettement de la commune,

- Optimisation du budget.

L'évolution des **recettes de fonctionnement** peut se résumer ainsi :

RECETTES de fonctionnement	CA 2021 avec rattachements	CA 2022 avec rattachements	EVOLUTION 2022/2021
013 Atténuation de charges	30 988,79	71 134,46	129,55%
70 Produits des services	868 606,28	945 828,30	8,89%
73 Impôts et taxes	6 494 182,24	6 772 700,07	4,79%
74 Dotations, subventions et participations	704 736,04	694 660,22	-1,43%
75 Autres produits de gestion courante	72 664,54	69 745,68	-4,02%
Total recettes de gestion courante	8 171 177,89	8 554 068,73	4,69%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	13 498,26	807 055,68	5 878,96%
78 Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00	17 000,00	240%
Total recettes réelles de fonctionnement	8 189 676,15	9 378 124,41	14,51%
042 Opérations d'ordre entre sections	99 323,12	105 521,99	6,24%
Total recettes d'ordre de fonctionnement	99 323,12	105 521,99	17,00%
Résultat de fonctionnement reporté	608 923,15	429 606,74	-29,45%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 897 922,42	9 913 253,14	6,58%

Les atténuations de charges (remboursement de maladies du personnel) augmentent très fortement de 129,55%, du fait du versement du capital décès d'un agent, du remboursement de salaire d'un agent en longue maladie et de l'indemnité inflation appliquée sur les payes de janvier 2022.

L'augmentation des produits des services (+8,89%) s'explique principalement par le remboursement des frais de formation de l'ancienne cheffe de la police municipale par la Commune de Biot et des frais d'agence avancés dans le cadre de la vente de la villa Rozand.

Les dotations de l'Etat augmentent très légèrement (4,79%) en raison de la revalorisation des bases fiscales basée sur le niveau d'inflation (+3,4%).

Les autres produits de gestion courante (loyers encaissés par la Commune) continuent de baisser (-4,02%), suite notamment à la fin d'un bail intervenu en mars 2022.

Les produits exceptionnels sont passés de 14k€ à 807k€, une hausse due aux ventes de biens immobiliers (villa Rozand, F4 et studio situés dans la copropriété de La Bléjarde).

Des reprises de provisions des années précédentes ont été constatées pour 17k€ suite à la résolution de contentieux.

Le total des recettes de fonctionnement atteint ainsi les 9,913 millions d'euros soit une augmentation de 6,58% par rapport à 2021.

L'évolution des **dépenses de fonctionnement** peut se résumer comme suit :

DEPENSES de fonctionnement	CA 2021 avec rattachements	CA 2022 avec rattachements	EVOLUTION 2022/2021
011 charges à caractère général	1 706 612,21	1 948 990,07	14,20%
012 charges de personnel	4 377 221,61	4 609 019,58	5,30%
014 atténuation de produits	245 164,76	238 170,52	-2,85%
65 autres charges de gestion courante	563 298,46	501 387,68	-10,99%
Total dépenses de gestion courante	6 892 297,04	7 297 567,85	5,88%
66 charges financières	92 528,95	89 155,78 €	-3,65%
67 charges exceptionnelles	21 914,91	47 527,47 €	116,87%
68 Provisions pour risques et charges	9 500,00	8 000,00 €	-15,79%
Total dépenses réelles de fonctionnement	7 016 240,90	7 442 251,10	6,07%
023 virement à la section d'investissement			
042 opérations d'ordre entre sections	252 074,78	1 067 905,94	323,65%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	252 074,78	1 067 905,94	323,65%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 268 315,68	8 510 157,04	17,09%

Les charges à caractère général (chapitre 011) dépassent les 1,948M€ : elles ont augmenté de 242k€, soit +14,20%.

Les principales augmentations proviennent principalement des postes suivants :

- Electricité +35,2k€
- Gaz +33,7k€
- Locations immobilières +29,8k€
- Alimentation pour les cantines +29,5k€
- Maintenance +29k€
- Frais de nettoyage des locaux +17,6k€
- Transports collectifs +6,6k€
- Achats d'études +5,2k€
- Entretien sur matériels roulants +4,7k€
- Contrats de prestations de services +4,2k€
- Carburants +3,7k€

Quelques économies sont également à noter sur les charges à caractère général suivantes :

- Voirie -14k€
- Vêtements de travail -12k€
- Entretien et répartition sur terrain -5,5k€.

En parallèle les charges de personnel (chapitre 012) ont également augmenté de 231k€ (+5,30%) du fait de :

- Revalorisation du point d'indice,

- Augmentation des heures supplémentaires et de l'assurances statutaire,
- L'organisation d'un double scrutin électoral (législatives et présidentielles),
- Divers remplacements ponctuels,
- Renforts d'équipes temporaires,
- Nouvelles embauches dans différents services (ex : Contrat de projet Alimentation Durable, agent d'accueil CCAS) et d'embauches réalisées en 2021 mais comptabilisées en 2022 sur une année complète (agent RH/DG),
- Augmentation de temps de travail (chauffeur livreur à 100%, agent de restauration de 14h30 à 28h00, agent BCD de 31 à 35h).

Les atténuations de produits (chapitre 014), constituées des prélèvements SRU et du Fonds de Péréquation Inter Communal, ont diminué de -2,85% pour atteindre les 238k€ de reversements à l'Etat, sans contrepartie pour la Commune.

Enfin, les autres charges de gestion courantes (chapitre 65), constituées essentiellement de subventions aux associations, de participations à la Caisse des écoles et au CCAS, ont diminué de -10,99% du fait de la mise en sommeil du budget de la Caisse des Ecoles.

L'ensemble des dépenses de gestion courante a donc augmenté globalement de 5,88%, soit 405k€ sur l'exercice 2022.

Ces augmentations n'ont pas pu être compensées complètement par la baisse des charges financières liées aux intérêts d'emprunt (-3,3k€ soit -3,65%) ni par celle des dotations aux provisions (-1,5k€ soit -15,79%). Par ailleurs, les opérations d'ordre liées aux amortissements comptables ont très fortement augmenté (+323,65%) en raison de la vente de 3 biens immobiliers (villa Rozand, un F4 et un studio à la Bléjarde).

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève ainsi à 8,510M€, en augmentation de 17,09% par rapport à 2021.

Il ressort de la différence entre les recettes et les dépenses, un résultat de fonctionnement de 973k€, en baisse de 4,62% du fait d'une croissance moins importante des recettes que des dépenses.

	CA 2021	CA 2022	EVOLUTION 2022/2021
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	1 020 683,59 €	973 489,36 €	-4,62%
Excédent de fonctionnement reporté de N-1	608 923,15 €	429 606,74 €	-29,45%
Excédent de fonctionnement de l'exercice	1 629 606,74 €	1 403 096,10 €	-13,90%

Ce résultat de l'exercice 2021 ajouté au résultat N-1 reporté en fonctionnement permet de dégager un excédent prévisionnel de fonctionnement 2022 de 1,403M€, en baisse de 13,90%.

Malgré cela, la Commune peut envisager d'affecter 1,200M€ afin de financer l'investissement 2023, en réduisant la part affectée au fonctionnement à 203k€.

Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette :

Les efforts de gestion réalisés ont permis de dégager une épargne brute de 1,935 M€ et une épargne nette de 1,495M€.

	CA 2021	CA 2022	EVOLUTION 2022/2021
Epargne brute (recette réelles - dépenses réelles)	1 173 435,25 €	1 935 873,31 €	+64,97%
Epargne nette (E Brute - remboursement K dette)	737 636,33 €	1 495 386 ,75 €	+102,73%

Le maintien d'une épargne nette élevée traduit la bonne santé financière de la Commune et permet d'autofinancer une partie des investissements futurs sans recourir à l'emprunt.

Concernant les **recettes d'investissement**, l'évolution est la suivante :

RECETTES d'investissement	CA 2021	CA 2022	EVOLUTION 2022/2021
13 Subventions d'investissement	287 927,37	205 869,71	-28,50%
16 Emprunts et dettes assimilées			
21 Immobilisations corporelles	1 878,00		
204 réimputation cœur de ville			
238 avances versées sur commande			
Total recettes d'équipement	289 805,37	205 869,71	-28,50%
10 Dotations, fonds et réserves	476 925,57	445 788,27	-6,53%
45 recettes sous mandats			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 300 000,00	1 200 000,00	-7,69%
165 Dépôts et cautionnement reçus			
024 Produits de cession des immos			
Total recettes réelles d'investissement	2 066 730,94	1 851 657,98	-13,42%
021 Virement de la section de fonctionnement			
040 opérations d'ordre entre sections	252 074,78	1 067 905,94	323,65%
041 opérations patrimoniales			
Total des recettes d'ordre d'investissement	252 074,78	1 067 905,94	323,65%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 318 805,72	2 919 563,92	25,91%

Les subventions d'investissement ont baissé en 2022 (-28,50%). Elles s'élèvent à 205k€ et proviennent notamment :

- Du Département pour financer des travaux de voirie (63k€),
- De la Région pour l'acquisition de matériel informatique (5,8k€) et le versement du 1^{er} acompte pour la ZAC ESPACE LEBON,
- De l'Etat pour la création de jardins partagés (8,3k€) et pour l'acquisition d'équipements à destination de la police municipale, tels que gilets par balles et radio portatives, (4,3k€),
- De la Préfecture au titre de la DETR 2020 (64,8k€) et pour le plateau traversant de l'avenue de Boutiny (41,5k€),
- Et de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition d'une plateforme digitale destinée à mettre en valeur la vie économique de Peymeinade (4,8k€).

Au titre des dotations, les taxes d'aménagement (242k€) et le Fonds de Compensation de la TVA (203k€) s'élèvent à 445k€, soit une diminution de 6,53% par rapport à 2021.

L'affectation de 1 200 000€ du résultat de fonctionnement 2021 à la section d'investissement et les dotations aux amortissements pour 1,607M€ viennent compléter les recettes d'investissement.

Le total des recettes d'investissement s'élève à 2,919 millions d'euros, en hausse de 25,91%. La forte hausse des recettes d'investissement s'explique principalement par celle

du chapitre « 040 opérations d'ordre entre sections », qui connaît une évolution de +323,65%.

Concernant les **dépenses d'investissement**, l'évolution est la suivante :

DEPENSES d'investissement	CA 2021	CA 2022	EVOLUTION 2022/2021
20 immobilisations incorporelles	3 647,85	2 580,00	-29,27%
204 Subventions d'équipement versées	7 943,77		-100,00%
21 immobilisations corporelles			
23 immobilisations en cours	1 596 399,43	2 005 872,88	25,65%
Total dépenses d'équipement	1 607 991,05	2 008 452,88	24,90%
10 Dotations, fonds et réserves	104 501,77	0,00	-100,00%
13 Subventions d'investissement à rembourser			
16 Emprunts et dettes assimilées	435 798,92	443 974,06	1,08%
26 Participation créances rattachées a des participations			
020 dépenses imprévues			
27 créances sur autres organismes	125 000,00	125 000,00	0,00%
45 Opération pour compte de tiers			
Total dépenses réelles d'investissement	2 273 291,74	2 577 426,94	13,38%
040 opérations d'ordre entre sections	99 323,12	105 521,99	6,24%
041 opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement	99 323,12	105 521,99	6,24%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 372 614,86	2 682 948,93	13,08%

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2,008M€ soit une augmentation de 24,90% par rapport à 2021.

Les principales réalisations 2022 portent sur :

Opérations	Réalisations
101 – Programme de voirie / sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> - Création du cheminement piéton avenue de Belletrud : 329,6 k€ - Travaux de requalification de la place Catany et de l'avenue du 23 août : 142k€ - Fin de l'aménagement d'un parking et d'une aire de stockage au CTM : 124k€ - Fin de l'aménagement du Square Cauvin et ses abords avec la création d'une aire de jeux : 104,7k€ - Réfection des enrobés boulevard J. Cauvin : 51k€ - Réfection des enrobés place des Jacourets : 30,8k€ - Création de caniveaux grilles au carrefour des Jaisous : 22,9k€

<p>104 – Programme pluriannuel d’accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de mise en accessibilité (voirie) avenue Boutiny et boulevard Jean Giraud : 24,9k€ - Travaux effectués dans le cadre de l’agenda accessibilité (bâtiments communaux) : 21,8k€ - Travaux accessibilité trottoir avenue Mistral : 6,7k€
<p>105 – Aménagement des équipements scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création bac à graisse à l’école Mirabeau : 36k€ - Réhausse portail et réhabilitation des clôtures pour les écoles Fragonard et Mirabeau : 18,5k€ - Rafraichissement de l’école Fragonard : 13,9k€ - Création d’issues de secours à l’école Fragonard : 12,2k€ - Amélioration chauffage de l’école Fragonard : 10,6k€ - Création de jeux par marquage au sol au sein des groupes scolaires Mirabeau et Mistral : 6,4k€ - Rafraichissement de l’école Mistral : 6,2k€
<p>106 – Aménagement des équipements sportifs, culturels et loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux à la villa Douillet : 96,8k€ - Etudes de programmation, de faisabilité et diagnostics dans le cadre du projet Pôle Culturel : 62,9k€
<p>107 – Aménagement des autres bâtiments communaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la Mairie Annexe : 51,9k€ - Création d’un local d’archives à l’HDV : 51,8k€ - Travaux sur le réseau d’eau potable au Gymnase Douillet : 37,9k€ - Création accès du CTM vers le parking : 19k€ - Pigeonnier : 9,5k€ - Travaux Maison des Solidarités : 8k€
<p>108 – Aménagement urbain, touristique et d’environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Divers travaux de maçonnerie au cimetière du Candéou : 34,7k€ - Acquisition de mobilier urbain : 25,9k€ - Création d’un nouvel ossuaire au cimetière du Candéou : 23,3k€
<p>110 – Equipements et outillages techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d’un camion plateau < 3,5T : 36k€ - Acquisition d’une mini-pelle : 35k€ - Acquisition de caméras pour la lecture de plaques : 10,5k€ - Acquisition d’une cuve haute pression : 8,2k€
<p>111 – Informatique des services municipaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du logiciel CIRIL RH : 19,4k€ - Acquisition de divers matériels informatiques : 8,8k€ - Acquisition de firewall : 7,8k€

	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une plateforme digitale pour les commerçants de Peymeinade : 6,1k€ - Acquisition de matériels informatiques pour la Mairie Annexe : 3,8k€ - Acquisition d'un traceur pour les ST : 3,2k€
112 – Informatique des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de tablettes numériques : 43k€ - Acquisition de copieurs : 17,5k€ - Acquisition de PC : 13,3k€

Dans un même temps, les dépenses liées au remboursement du capital de dette se sont poursuivies à hauteur de 440k€ permettant ainsi le désendettement de la Commune.

La participation annuelle pour la ZAC LEBON s'élève à 125k€.

Les opérations d'ordre liées aux travaux en régie ont quant à elles augmenté de 6,24% et avoisinent les 106k€ du fait d'un plus grand nombre de travaux réalisés en interne par les services.

Les principales opérations menées en régie en 2022 sont :

- Réaménagement du square Cauvin : 46,6k€
- Aménagement du parvis de l'église : 10,2k€
- Pose de brises vues dans les écoles : 9,7k€
- Aménagement de la maison Guiliani pour les associations : 6,8k€
- Aménagement de la villa Vilaine pour les associations : 6,8k€

Le total des dépenses d'investissement augmente de 13,08% pour atteindre les 2,682M€.

La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement amène à un résultat d'investissement excédentaire de 1,091M€ pour 2022.

	CA 2021	CA 2022	EVOLUTION 2022/2021
Résultat d'investissement de l'exercice :	-53 809,14 €	236 614,99 €	339,73%
Excédent d'investissement reporté de N-1	909 014,63 €	855 205,49 €	-29,45%
Excédent d'investissement de l'exercice	855 205,49 €	1 091 820,48 €	127,67%

Cet excédent servira à autofinancer une partie des nouveaux investissements de 2023.

Evolution de la dette :

L'ensemble des investissements 2022 ayant été réalisés sans recourir à l'emprunt, le remboursement de la dette de la Commune s'est stabilisé à hauteur de 440k€ (+1,08%).

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, le capital restant dû par la Commune est passé de 3,338M€ à 2,939M€.

La capacité de désendettement de la ville (encours de dette/épargne brute) définit la capacité de la Commune à dégager un autofinancement suffisant pour rembourser sa dette. Elle est exprimée en années et s'élève fin 2022 à 1 an et 8 mois.